

Conseil de promotion des contrôleurs stagiaires

Déclaration liminaire du conseil de promotion du 11 décembre 2018

La CFDT et la CFTC orienteront leurs liminaires uniquement sur les sujets concernant la scolarité des contrôleurs stagiaires des écoles de Noisy, Lyon et Clermont-Ferrand.

1/ En premier lieu, nous regrettons la durée de ce conseil de promotion. Notre scolarité est importante pour nous mais également pour la DGFIP.

Avoir un conseil de promotion plus long permettrait de mieux évoquer tous les aspects de notre scolarité.

Nous demandons donc que ce conseil repasse à une journée complète pour la prochaine session pour permettre d'avoir des échanges constructifs. Cette demande ne nous paraît pas impossible à mettre en œuvre et sa satisfaction montrerait aussi la volonté de dialogue social de la Direction.

2/En ce qui concerne la scolarité des contrôleurs stagiaires, la CFDT et la CFTC souhaitent que le contrôleur stagiaire soit totalement acteur de son savoir.

Pour cela, nous demandons plus d'adéquation entre le contenu de la formation et les futurs métiers.

Nous demandons également des évaluations reposant sur la compréhension des acquis et non sur un bachotage purement scolaire.

3/ La CFDT et la CFTC souhaite que la dominante ait une durée plus longue afin de mieux assimiler les connaissances acquises. Cela permettra à tous les contrôleurs stagiaires de mieux appréhender leur vie dans les services après la scolarité.

4/ Nous réclamons également des bases écoles de tous les outils informatiques de la DGFIP pour permettre une véritable appréhension des outils de travail quotidien dans les services.

5/ Par ailleurs, la CFDT et la CFTC insiste sur l'importance d'avoir plus de séances de reformulation afin de faciliter l'acquisition des connaissances de tous les stagiaires.

6/ En ce qui concerne la vie quotidienne des stagiaires et en pensant aux promotions futures, nous demandons un véritable effort pour avoir un reclassement plus rapide afin que tous les élèves soient le moins perturbés possibles par cet aspect matériel.

7/ Sur l'aspect social et matériel, nous demandons une véritable offre pérenne de logement de qualité à des loyers compatibles avec les revenus et la vie des contrôleurs stagiaires. Beaucoup ont des frais de double résidence, il faut prendre cet aspect en compte.

Pour cela nous réclamons le subventionnement de tous les loyers à la hauteur des frais engagés quels que soient le bailleur et l'école et la généralisation du paiement des loyers à terme échus.

Pour conclure sur une note non revendicative, la CFDT et la CFTC tiennent à remercier les équipes de l'ENFiP, enseignants et administratifs, pour leur disponibilité et leurs engagements au quotidien pour la réussite de tous.